

VILLES - DORVAL

Administration

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST

2 8 0 0 0 0 0 0 0 0

FIFTY YEARS AGO

**From The Gazette of Thursday,
August 4, 1892.**

The first meeting of the electors of the newly-incorporated municipality of Dorval was held yesterday afternoon, under the presidency of Desire Girouard, Q.C., M.P. The following elections were made by acclamation: Mayor, D. Girouard; councillors, Henry Esson, Murray, James B. Allan, Benjamin Lefebvre, William de M. Marler and Charles Decary.

Gazette 21 aout 1947

MAYOR OF DORVAL, J. A. VALOIS, DIES

Vaudreuil Native Had Long
Been Active in Municipal
Affairs

J. Adrien Valois, Mayor of the Town of Dorval, died suddenly yesterday morning at the Notre Dame Hospital after a lengthy illness.

Born in Vaudreuil, Que., in 1894, Mayor Valois moved to Montreal at the age of six and received his education in this city. He was a salesman for Purity Flour Mills for 25 years, and held that position at the time of his death.

He was elected mayor for a third term last February and despite his illness attended the last regular meeting of the council. He had also been alderman of the town from 1937 to 1939.

Mayor Valois resided at Dorval since 1916, and during that time, as well as during his period as a member of the town's administration, contributed greatly to all municipal activities. He was also a warden of the Dorval Parish Church.

He is survived by his widow, the former Yvonne Bertrand, a son, Jean Jacques, a brother Aime, who is an alderman of the Town of Jacques Cartier, and a sister, Mrs. A. Gaudette.

The funeral service will be held on Saturday morning at 10.30 o'clock in the Dorval Parish Church. The body is resting at the residence, 113 St. Joseph street, Dorval.

See Dorval

Pratt Hopes To Run, But Needs Permission

Mayor John Pratt, of Dorval, said yesterday he is "willing and anxious" to seek re-election in the April 1 municipal voting, but must await the go-ahead from his superiors.



MAYOR PRATT

Mayor Pratt, recently named administrator and producer of entertainment for the 1967 World's Fair, told The Gazette he hopes to know by March 1 whether corporation directors are in favor of him holding down two jobs.

He was nominated recently as the Dorval Municipal Association's choice for mayor.

Mayor Pratt noted that from 1957 to 1962 he served both as mayor and Member of Parliament, with five days a week in Ottawa, "and the city didn't fall apart."

"I must ask my employers first because they're not in favor of part-time help," he declared. "I honestly believe, though, I can handle both positions."

Nominations for posts of mayor and six aldermen close March 25.

M. McCoy, candidat à la mairie :

La métropole menace l'autonomie de Dorval

Notant que le maire actuel se trouve souvent dans une situation de conflits d'intérêts à cause des nombreux postes qu'il a occupés ou occupe présentement, M. Robert Donald McCoy, candidat à la mairie de Dorval, a déclaré que son mot d'ordre était "Dorval-Autonomie".

Les élections auront lieu le 1er avril dans cette ville de la banlieue montréalaise.

M. McCoy a ajouté qu'il se fixait pour buts de défendre l'autonomie de la ville contre les menaces d'annexion, d'assurer son développement industriel et de travailler concrètement à trouver une solution au problème de la pollution des eaux.

"Le plus grand problème auquel Dorval aura à faire face dans les mois à venir sera la menace d'annexion. On se souvient de la fameuse phrase de l'Équipe Drapeau-Saulnier de Montréal : "une île, une ville". Comment le maire actuel, M. John Pratt, qui à l'exposition universelle sera l'un des subalternes de M. Saulnier pourra-t-il défendre adéquatement les intérêts des contribuables de notre ville ?" a ajouté M. McCoy.

Dorval

Maire de Dorval

M. John Pratt démissionne

Le maire de Dorval, M. John Pratt, a décidé de démissionner considérant que son poste n'était plus compatible avec sa nomination au poste d'administrateur et de réalisateur des spectacles pour la Société de l'Exposition universelle.

"Depuis ma nomination, a déclaré M. Pratt, il est devenu de plus en plus évident que je ne peux demeurer maire sans être exposé à d'inutiles et malheureuses complications politiques".

M. Pratt considère qu'il ne pourrait servir la ville de Dorval et la Société en même temps.

Pratt Steps Down

T.M.R., Dorval Electors Go to Polls Tomorrow

The mayoralty and six aldermanic seats will be at stake in the City of Dorval, and one aldermanic seat at stake in the Town of Mount Royal tomorrow as electors of both communities go to the polls between 9 a.m. and 7 p.m. tomorrow.

Dorval has 4,571 eligible voters and the Town of Mount Royal 6,286.

The post of mayor of Dorval is vacant. John Pratt has declined to seek re-election since being appointed an executive of the 1967 World's Fair. Candidates for mayor are Donald McCoy and Sarto Desnoyers.

Two men are contesting each of six aldermanic seats in the lakeshore city. They are (West Ward) Edgar J. Chapman and Gordon J. Glencross, Seat 1; W. G. Milsom and George C. Good-

ale, Seat 2: John MacDonald and Henri Clement, Seat 3. In the East Ward are John M. Broome and R. Nat Gray, Seat 1; J. Romeo Brault and Fernand Claude, Seat 2; and Arthur Samson and P. P. Carriere, Seat 3.

The single aldermanic contest in the Town of Mount Royal involves William Hodge and Russell Desaulniers. Only two of the town's council seats became vacant this year and one was filled last week when Jack McConnell was re-elected by acclamation.

Close contests are being predicted all around. At Dorval, the municipal association is backing Mr. Desnoyers and aldermanic candidates Chapman, Goodale, MacDonald, Brault, Broome and Carriere.

Elections aujourd'hui à Dorval et à V. Mont-Royal

Les électeurs de deux municipalités de banlieue, Dorval et Ville Mont-Royal, vont aux urnes aujourd'hui.

A Dorval, la population doit élire un nouveau maire et le conseil au complet tandis qu'à Ville Mont-Royal un seul siège est contesté, le conseiller Jack McConnell ayant été réélu par acclamation la semaine dernière, lors de la mise en nomination.

Par suite de la décision du maire de Dorval, M. John Pratt, de ne pas se présenter, MM. Sarto, Desnoyers et Donald McCoy se font la lutte

pour obtenir son poste, M. Desnoyers est un ancien conseiller. Il a l'appui de l'Association municipale. M. McCoy fut conseiller de Côte-de-Liesse avant l'annexion de cette municipalité à Dorval. Douze autres candidats tentent d'obtenir les six sièges de conseillers.

Dans le quartier ouest, MM. Gordon J. Glencross et Edgar J. Chapman se présentent au siège no 1, MM. W. G. Milson et George C. Goodale au siège no 2 et MM. John MacDonald et Henri Clément au siège no 3. Dans le quartier est, MM. R. Nat Gray et John M. Broome se présentent au siège no. 1, MM. J. Roméo Brault et Fernand Claude au siège no 2 et MM. Arthur Samson et Paul-P. Carrière au siège no 3.

A Ville Mont-Royal, M. William Hodge, conseiller depuis 10 ans, doit faire face au candidat de la Ligue des propriétaires, M. Russell Desaulniers. M. Hodge a toujours été en faveur de la construction d'édifices en hauteur, ce à quoi M. Desaulniers et les propriétaires sont opposés.

Les principales questions soulevées au cours des discours politiques à Dorval ont été les projets mis en avant par l'ancienne administration, soit l'agrandissement de l'hôtel de ville et de la bibliothèque, la construction d'une usine d'épuration et les changements au règlement de zonage.

Un total de près de 11,000 électeurs ont le droit de vote et peuvent se rendre aux bureaux de votation jusqu'à 7 h. ce soir.

Con. Dorval

Dorval Votes, Too

In Dorval today voters are faced with two choices for mayor and two aldermanic candidates seeking each of the six remaining council seats. Polls are open from 9 a.m. to 7 p.m.

Running for mayor are Sarto Desnoyers, a former Dorval alderman, supported by the city's Municipal Association, and Donald McCoy, who at one time served on the Cote de Liesse council and has the backing of six "independent" aldermanic

hopefuls. One will take over from Mayor John Pratt, who is not seeking re-election.

Vying for the aldermanic posts are: West ward: Gordon J. Glencross and Edgar J. Chapman, Seat 1; W. G. Milsom and George C. Goodale, Seat 2; John MacDonald and Henri Clement, Seat 3; East ward: R. Nat Gray and John M. Broome, Seat 1; J. Romeo Brault and Fernand Claude, Seat 2; Arthur Samson and Paul P. Carriere, Seat 3.

Dorval a un nouveau maire

Les élections qui avaient lieu dans les municipalités de banlieue, hier, ont été marquées par l'élection du candidat canadien-français, M. Sarto Desnoyers, à la mairie de Dorval et par l'arrivée d'un nouveau venu, M. Russel Desaulniers, au siège no 4 du conseil de Ville Mont-Royal.



M. SARTO DESNOYERS

A Dorval, M. Desnoyers, un ancien conseiller appuyé par l'Association municipale, a défait le candidat de langue anglaise, M. Donald McCoy, par une majorité de 278 voix. Il a obtenu 1,354 votes.

Les autres conseillers sortant de charge ont tous été réélus à l'exception de M. Paul Carrière, un nouveau venu. Ce sont MM. J. M. Brome, J.-B. Brault, John MacDonald, W. G. Wilson et G. J. Glencross.

Les électeurs ont voté dans une proportion de 53.6%.

Ville Mont-Royal

A Ville Mont-Royal, le conseiller William Hodge, en fonction depuis 10 ans, a été défait par le candidat de la Ligue des propriétaires, M. Russel Desaulniers. Ce dernier était soutenu par l'organisme parce qu'il s'opposait à la construction d'édifices en hauteur à Ville Mont-Royal tandis que le conseiller Hodge se montrait favorable à ce genre de construction.

M. Desaulniers a obtenu 1,109 voix alors que M. Hodge en recueillait 770.

<17> D'Orval

Nouveau maire à DORVAL

Un homme d'affaires et sportsman bien connu dans la province, M. Sarto Desnoyers, devient le nouveau maire de Dorval. Ancien conseiller de cette ville de la banlieue métropolitaine, M. Desnoyers l'a emporté avec une majorité de 278 voix sur son unique adversaire, M. Donald McCoy. Le nouveau maire a obtenu 1,353 voix en comparaison de 1,076 pour son adversaire.

À l'échevinage, trois candidats sortant ont été réélus: il s'agit de MM. Gordon Glencroff, Wil-

liam G. Milson et John MacDonald. Trois autres candidats entreront à leurs premières armes au conseil municipal. Ce sont: MM. John Broome, Roméo Breault et Paul Carrière.

Un peu plus de la moitié des électeurs éligibles, soit 53,6% se sont prévalus de leur droit de vote. Rappelons que le nouveau maire, M. Sarto Desnoyers, succède à M. John Pratt, démissionnaire.

À Ville Mont-Royal, M. William Hodge, conseiller depuis dix ans, a été défait par son seul opposant, M. Russell Desaulniers. Ce dernier a récolté 1,109 voix contre 744 pour son adversaire.

Sarto Desnoyers Mayor Of Dorval; Desaulniers Wins

By BOB HAYES

Mayoral candidate Sarto Desnoyers and four of his aldermanic supporters — all backed by the Dorval Municipal Association — were swept into council office yesterday in the community's municipal election.

Mr. Desnoyers, a former alderman, defeated Donald McCoy by a vote of 1,354 to 1,076. The new mayor succeeds John Pratt, who last month announced "with regret" that he would not seek re-election.

In the Town of Mount Royal, newcomer Russell Desaulniers beat out incumbent alderman William Hodge, by a majority of 335 votes. Just under 30 per cent of the town's eligible voters cast ballots.

TMR Returning officer R. Huard reported the following vote totals: Mr. Desaulniers, 1,109; Mr. Hodge, 774.

All But Three Polls Won

The newly-elected alderman, with the support of the Property Owners' Association executive, won all but three of the 28 polls. Mr. Hodge has served the suburban council for the past 10 years.

The voting in Lakeshore Dorval saw three present aldermen re-elected, while four new members were added to the council table. Only one sitting alderman, Arthur Samson, was defeated. Two incumbents did not run.

Results, released by city officials, follow: Mayor: Desnoyers, 1,354; McCoy, 1,076; Aldermen: West ward: Seat 1: Gordon J. Glencross, 835, A. J. Chapman, 539; Seat 2: W. G. Milsom, 793, George C. Goodale, 593; Seat 3: John MacDonald, 880, Henri Clement, 492; East ward: Seat 1: John M. Broome, 533, R. Nat Gray, 489; Seat 2: J. Romeo Brault, 607, Fernand Claude, 412; Seat 3: Paul P. Carriere, 634, Arthur Samson, 387.

A total of 53.6 per cent of the city's 4,571 electors registered votes.

Mr. Desnoyers had been given the "100 per cent" support of Mayor Pratt and the Municipal Association, which also backed candidates Chapman, Goodale,



SARTO DESNOYERS



RUSSELL DESAULNIERS

MacDonald, Broome, Brault, and Carriere. Mr. McCoy ran with six "independents," two of which were elected.

Mount Royal Alderman Jack McConnell was returned by acclamation last week.

/Le Conseil de Dorval fait fi du français \

A l'issue d'une rencontre des membres du conseil général et des principaux dirigeants des 45 sections de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, tenue hier soir au Monument national, Me Yvon Groulx, président général, a annoncé qu'un appui total est accordé à la section de Dorval de la SSJB qui réclame la reconnaissance officielle de la langue française dans cette municipalité.

Récemment, dit Me Groulx, la ville de Dorval préparait de nouveaux règlements de zonage. Ces règlements ont été rédigés en anglais seulement. Il n'y a pas de texte français actuellement. L'article 0-3 des prévisions administratives est formelle: "Seul le texte anglais est officiel" et "si les textes anglais et français ne correspondent pas, le texte anglais a prépondérance."

Il était normal et logique, continue le président général de la SSJB, que les dirigeants et les membres de notre section de Dorval réagissent énergiquement devant l'attitude provocante de leur conseil municipal à l'endroit de la population canadienne-française.

Me Groulx a félicité personnellement la section SSJB de Dorval de son mémoire aux autorités municipales réclamant le français comme langue officielle, et il voit dans la situation qui prévaut à Dorval l'urgence d'une législation sur la statut de la langue française qui protégerait les droits fondamentaux de tous les Québécois de langue française et rendrait obligatoire l'emploi du français dans la rédaction des règlements et des documents officiels de toutes les municipalités du Québec.

Dorval s'oppose à une requête de Murray Hill

Le conseil municipal de Dorval s'oppose à la requête que la compagnie Murray Hill Limousine Service Limited a adressée au ministère des Transports sollicitant l'autorisation de prendre des passagers et des colis dans un rayon de 30 milles de Montréal, pour les amener à l'aéroport.

Le maire Sarto Desnoyers a souligné que le conseil est déjà mécontent du service assuré par cette compagnie, qui n'est autorisée qu'à prendre des passagers dans Montréal.

M. Desnoyers a précisé que le conseil refuse carrément à cette compagnie le droit de s'arrêter dans Dorval.

Par ailleurs, le conseil a pris en considération une résolution de la Chambre de commerce de Dorval demandant que le service d'autobus passe par l'aéroport.

Le conseil a aussi pris note hier soir d'un avis de motion au sujet de la construction d'un tunnel pour piétons sous les voies de chemins de fer, à l'intersection de Pine Beach.

Ces travaux nécessiteront des déboursés de l'ordre de \$150,000.

Le Conseil des arts de Dorval a, de son côté, demandé hier soir au conseil municipal de lui verser les \$6,711.77 qu'il a donnés l'année dernière au Conseil des arts de Montréal.

page 2
copie

Résultat des élections à Dorval, à Mont-Royal, à LaSalle et à Beloeil

Des élections ont eu lieu samedi dans plusieurs villes de la banlieue de Montréal.

A Dorval : M. Jean-Paul Bernier, candidat de l'Association municipale de Dorval a été élu par 678 voix tandis que son adversaire, M. Arthur Samson, échevin de 1961 à 1964, n'en a obtenu que 236.

A Mont-Royal : M. Jack McConnell, conseiller depuis 1955, a battu M. Victor Podd, président de l'Association des propriétaires de Mont-Royal par une majorité de 121 voix.

A LaSalle : des élections ont été tenues pour cinq sièges. Dans le quartier no 1, M. John Campbell a été élu au fauteuil

no 1 par une majorité de 534 votes sur son adversaire, M. Emilien Paquette.

Dans le quartier no 2 de LaSalle, M. Robert Gagné a gagné le siège no 1 par une majorité de 73 voix sur M. Joseph Ouellet. M. Normand Bourdeau a été élu au siège no 2 par une majorité de 433 voix sur M. Percy Carrière.

Le quartier no 3 de LaSalle sera représenté, au siège no 1, par M. Gérard Raymond, qui l'a emporté sur M. Léo Bélec par une majorité de 1622 voix. M. Yvan Serre l'a emporté par 195 voix de majorité sur ses trois adversaires pour le siège no 2.

A Beloeil, M. Georges Ruel, candidat de la Ligue des propriétaires, a défait M. Adrien Provencher, ancien conseiller.

La Communauté urbaine répare une erreur du gouvernement Bertrand

Le nouveau gouvernement de la Communauté urbaine de Montréal vient de réparer en vitesse la monumentale erreur commise par le gouvernement Bertrand lorsqu'il a choisi le maire de Dorval, M. Sarto Desnoyers, industriel, sportsman et turfman, à la vice-présidence de son nouveau groupement présidé par le très compétent maire de Montréal. Selon la "GROSSE PRESSE", cette nomination de M. Desnoyers a été une surprise du tonnerre. C'est peut-être une surprise pour des arriérés, mais pour ceux qui connaissent le nouvel élu, il n'y a pas de surprise possible. D'ailleurs, M. Desnoyers n'a-t-il pas été choisi et proposé par l'un des plus brillants industriels de la province, le maire d'Outremont, M. Pierre DesMarais II ? Cette seule recommandation devrait maintenant rassurer "La Presse".

Daniel Johnson avait choisi Sarto Desnoyers pour administrer la Régie des courses. Certain haut personnage du gouvernement en place ne pouvait accepter M. Desnoyers et il lui a reproché son âge. Disons sans plus tarder que M. Desnoyers est en meilleure santé que bien des jeunes; c'est peut-être ce qui explique que M. Desnoyers a un rendement supérieur à bien d'autres ! M. DesMarais a imité M. Johnson en proposant M. Desnoyers à un poste très important dans l'administration de toute l'île de Montréal et des autres centres urbains. Le destin a empêché M. Johnson de terminer son oeuvre; M. DesMarais a pris la relève. Félicitations à MM. Desnoyers et DesMarais, au premier pour sa nomination bien méritée; au second pour son choix fort judicieux.

Hanigan veut forcer Pointe-Claire à payer

par Daniel L'HEUREUX

Le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan, recommandera demain à son comité exécutif que la ville de Pointe-Claire soit mise en demeure de payer sa quote-part à la CUM.

M. Hanigan recommandera par la même occasion qu'une mise en demeure analogue soit également adressée à la cité de Saint-Léonard qui, rappelons-le, s'est permise de déduire de sa quote-part un montant de \$102,000 qu'elle a versé à une firme d'évaluateurs professionnels.

Dans les deux cas, il s'agit d'une première étape qui pourrait mener à la mise en tutelle. En effet, si Saint-Léonard et Pointe-Claire ne s'acquittent pas de leurs obligations d'ici 90 jours, l'exécutif de la CUM pourra demander à la Commission municipale du Québec de prendre des procédures pour demander que ces deux villes passent sous son contrôle.

De plus, ces deux villes devront payer à compter d'aujourd'hui l'intérêt maximum prévu par la loi, soit 9.5 pour cent, pour le retard apporté dans le paiement de leur quote-part.

La loi de la CUM a bel et bien été amendée cet été pour que ce soit la Communauté qui fixe ce taux d'intérêt mais cette disposition ne s'appliquera qu'à compter de 1973.

Le cas de Pointe-Claire

Dans le cas de Pointe-Claire, M. Hanigan ne croit pas, comme le soutient le maire Arthur Séguin, que le fait de déposer le montant que cette ville doit à la CUM dans un compte de banque spécial la prévienne d'une mise en tutelle.

Le refus de Pointe-Claire est complètement illégal, de dire M. Hanigan alors qu'il était invité à commenter la position que Pointe-Claire a réaffirmée lundi soir.

Le président de la CUM a transmis au conseil de sécurité la demande de la ville de Pointe-Claire qui veut savoir quelle part des contributions qu'elle verse à la CUM sert à payer pour la police de Pointe-Claire.

M. Hanigan a déjà dit qu'il est impossible d'avoir un compte détaillé cependant qu'il croit que M. Séguin pourrait obtenir une réponse globale à ses questions en appliquant à la quo-

te-part de sa ville la proportion qu'occupe la police dans le budget de 1972 de la Communauté.

M. Hanigan admet néanmoins que la police aura coûté en 1972 plus que les \$84 millions (peut-être \$95 millions) prévus au budget.

Le cas de Saint-Léonard

Saint-Léonard recevra également une mise en demeure de payer intégralement sa quote-part à la CUM.

Cette ville a déduit de son dernier versement un montant de \$102,000 qu'elle a déjà payé à une firme d'évaluateurs professionnels. Saint-Léonard avait accordé à cette firme en 1971 un contrat de cinq ans et ce, après avoir été informée que la CUM s'appretait à intégrer les services d'évaluation.

Le geste de Saint-Léonard s'appuie sur une déclaration de ses évaluateurs en question voulant que le travail couvert par les \$102,000 ait été effectué avant le 31 décembre 1971. Or, la loi de la CUM prévoit que le commissaire à l'évaluation utilisera les travaux effectués par des compagnies privées pour les villes jusqu'à la fin de 1971.

Graves difficultés à la CUM

Trois villes refusent de payer

par André BEAUVAIS

Trois villes de banlieue refusent maintenant de payer leur quote-part des services régionaux à la Communauté urbaine de Montréal. Après Pointe-Claire, c'est au tour des municipalités de Saint-Léonard et de LaSalle à contester des factures de la CUM.

Le cas de Saint-Léonard est spécial. Cette municipalité a déduit de son versement total une somme de \$102,000 que lui réclame la CUM pour son service d'évaluation. Les administrateurs de Saint-Léonard n'ont pas tenu compte de ce montant qu'ils ont versé à une firme d'évaluateur en vertu d'un contrat intervenu avant la création du service d'évaluation de la CUM.

A LaSALLE

Pour sa part, le conseil municipal de LaSalle a décidé de copier le geste du conseil municipal de Pointe-Claire en demandant à la CUM une facture détaillée de tous les services policiers obtenus au cours de 1972 avant d'acquitter son dû.

C'est aujourd'hui, par ailleurs, que le comité exécutif de la CUM doit étudier ces trois diffé-

rents cas. Chacune des municipalités en cause devait, hier, verser sa quote-part des services de la CUM en vertu de la loi qui a créé ce gouvernement intermunicipal.

Maintenant que ces comptes sont passés dus, le président Lawrence Hanigan et ses collègues de l'exécutif feront parvenir à ces villes une mise en demeure les enjoignant de

payer les sommes dues dans les 90 jours, sans quoi l'exécutif pourra demander à la Commission municipale du Québec de placer ces villes sous sa tutelle.

Hanigan a rencontré le ministère quant au refus de Pointe-Claire

par Gilles Lèveillé

Le refus de la ville de Pointe-Claire de payer le solde de sa quote-part à la Communauté urbaine de Montréal a fait l'objet de discussions entre le président du comité exécutif de la CUM, M. Lawrence Hanigan, et des hauts fonctionnaires du ministère des affaires municipales.

M. Hanigan n'a pas voulu donner la teneur des entretiens mais il a fait remarquer que les gens du ministère étaient au courant de la situation.

Quoi qu'il en soit, le chef de l'administration du gouvernement métropolitain entend poser aujourd'hui, comme il l'avait annoncé la semaine dernière, le premier geste pouvant conduire à la mise en tutelle de la municipalité récalcitrante. Il proposera à ses collègues du comité exécutif l'expédition d'une mise en demeure à Pointe-Claire de verser, dans un délai de 90 jours, le paiement en souffrance depuis le 1er novembre.

Si la ville de la banlieue maintient son refus, le comité exécutif de la CUM, après expiration du délai, demandera à la Commission municipale de Québec, laquelle relève du ministère des affaires municipales, de déposer une requête de mise en tutelle auprès de la Cour supérieure.

Le jugement du tribunal devrait être rendu assez rapidement, pense M. Hanigan, car "la loi est tellement claire". De plus, ajoute le prési-

dent du comité exécutif, le maire de Pointe-Claire, M. Arthur Séguin, ne pourra invoquer ignorance de la loi car il est, comme chacun sait, membre de l'Assemblée nationale et, à ce titre, a participé à la préparation du texte législatif qui régit la CUM.

La dispute qui oppose Pointe-Claire à la CUM porte sur le paiement d'un montant de \$144,000, représentant le solde de la quote-part totale de \$1,569,500 de la ville de banlieue pour l'ensemble des services qu'elle reçoit du gouvernement urbain de Montréal. Pointe-Claire, forte d'une résolution du conseil municipal, refuse d'effectuer ce dernier versement, tant que la CUM ne lui aura fait parvenir en échange un compte rendu détaillé des services rendus.

A cela, M. Hanigan rétorque que les renseignements demandés sont déjà contenus dans le budget de 1972, pour ce qui est de l'établissement de la quote-part et des grandes lignes du coût des services. Quant à l'état détaillé des dépenses effectuées dans le service de la police au cours de l'exercice, par exemple la part des salaires, ou des frais relatifs aux voitures de patrouille, et le reste, il précise qu'il existe à ce sujet un rapport annuel. Cependant, ce rapport ne pourra être disponible que plusieurs semaines après la fin de l'exercice 1972, c'est-à-dire en mars probablement.

Le retard à payer le solde

de \$144,000 entraînera pour les contribuables de Pointe-Claire, ajoute M. Hanigan, l'imposition d'un intérêt sur ce montant au taux de 9½%, courant à partir du 1er novembre. C'est le taux prévu par la loi dans les circonstances. La CUM a obtenu qu'il soit réduit à compter de l'exercice 1973, a toutefois précisé M. Hanigan.

Le président du comité exécutif a d'autre part confirmé qu'une autre municipalité de la CUM, cette fois Saint-Léonard, risquait la mise en tutelle pour défaut de paiement de la totalité de la note qu'en exige le gouvernement urbain.

Saint-Léonard a décidé de réduire de \$102,500 le montant que la CUM lui impose pour le service d'évaluation, invoquant des travaux préparés par une entreprise d'évaluateurs avec laquelle elle était liée par contrat. Ici encore, M. Hanigan trouve que le geste n'est aucunement justifié puisqu'il avait averti en temps la municipalité de ne pas engager ses propres évaluateurs.

C'est donc une mise en demeure de payer \$102,500 dans 90 jours qui s'adresse au conseil municipal de Saint-Léonard, et la menace d'une mise en tutelle par la Commission municipale s'il n'en fait rien.

Soulignons que Saint-Léonard est présentement l'objet d'une enquête par la même Commission en rapport avec des irrégularités commises par ses administrateurs.

Suburbs given 90 days to pay up

By RICHARD LEVESQUE

Three suburban administrations have been given 90 days to pay their full 1972 Montreal Urban Community assessments or face provincial trusteeship.

The three — Pointe Claire, St. Leonard and Dorval Island — failed to make complete payments on their 1972 MUC bills by the Nov. 1 deadline.

MUC Executive Committee Chairman Lawrence Hanigan said last night that the executive committee had unanimously endorsed a resolution passed earlier in the day by the MUC council, which ordered lawyers to take legal action against all municipalities in default on their assessments.

"We did not specify the municipalities in the formal resolution," he said. "It is a blanket resolution which affects anyone who owes us money."

Mr. Hanigan added that if the municipalities in question do not pay within 90 days, the executive committee will ask the Quebec Municipal

Commission to place them under trusteeship.

He said the 90-day notices would probably be served some time next week.

The chairman identified the defaulters as Pointe Claire, Dorval Island, St. Leonard and LaSalle. However, LaSalle Mayor Gerald Raymond, when contacted by THE MONTREAL STAR late last night, expressed surprise at the statement.

"I signed the MUC cheque on Tuesday. It must be in the mail somewhere and that is probably why Mr. Hanigan believes we are refusing to pay," Mayor Raymond said.

In a move aimed at expressing its opposition to police integration, Pointe Claire council recently refused to pay \$145,000 it owes in MUC taxes until the city gets an itemized account of how the money will be spent.

Dorval Island, Mr. Hanigan said, has not yet paid any part of its 1972 bill of \$3,100. The island, which has only seven full-time residents listed according to the latest federal census, is a vacation community with a summer population of up to 90.

St. Leonard owes the MUC \$102,000, following an argument over the services of MUC property assessors. The suburb had passed a \$187,000 loan bylaw to cover the costs of hir-

ing a private firm of assessors earlier this year before the MUC took over property assessments.

St. Leonard council decided to deduct the costs of drawing up its own property valuation roll from the MUC bill and sent about \$85,000.

Mr. Hanigan said the St. Leonard case is different from that of Pointe Claire or Dorval Island. "They do not refuse to pay their MUC bill because they have already sent part of their bill. It is a dispute over property valuation which we feel they should pay in full."

Pointe Claire, he said, was disputing the costs of police integration and withholding money from the MUC.

"Even if they have put the money in a bank account, the law is quite clear on the matter. It says that when a municipality fails to pay its share within the 90-day delay, the Quebec Municipal Commission may, at the request of the executive committee, petition to have the municipality declared in default and placed under trusteeship," Mr. Hanigan said.

The chairman added that it was erroneous for Pointe Claire officials to claim they were withholding police cost payments when in fact the bill is for all MUC services, including police.

Mr. Hanigan said four other municipalities have also not paid their bills but refused to identify them because, he said, the cheques were probably on their way to the MUC.

Three municipalities hold back MUC payments

Delinquent suburbs face trusteeship

By PATRICK DOYLE
of The Gazette

The Montreal Urban Community Executive Committee yesterday took action which could lead to at least three municipalities being placed under trusteeship by the provincial government.

A motion, adopted unanimously by the 12-man committee, instructs the MUC's lawyers to prepare formal notices against all municipalities which have not paid urban community assessments due on Nov. 1.

MUC chairman Lawrence Hanigan said last night there are three specific cases of municipalities being in arrears on the tax payments and that there are "several others whose cheques have not yet been received."

The three municipalities in arrears are: Pointe Claire, St. Leonard and Dorval Island.

The others who are technically in arrears are probably just a case of cheques being delayed in the mail, Hanigan said.

Pointe Claire owes the MUC \$145,419 — the full amount of its fourth quarterly payment on the urban community assessment.

The West Island suburb's council has passed two resolutions stating their intention of withholding payment until further details on how the money will be spent are received.

MONEY DEPOSIT

Pointe Claire has deposited the payment with a bank but Hanigan says this will not prevent legal action from being taken against the suburb.

Nor does Hanigan intend to supply the information the suburban council is asking for.

'IMPOSSIBLE'

"I'm not opposed to giving answers to reasonable requests but what Pointe Claire is asking for is impossible," Hanigan said.

He explained that the MUC's budget divides the cost of all services evenly among all municipalities and that it would be very difficult to

start breaking down the cost of each service as it applies to separate municipalities.

St. Leonard has withheld \$102,000 from its payment to the MUC in a squabble with the urban community over the recently integrated MUC valuation department.

The North Island suburb signed a five-year contract with a private firm of evaluators after it was announced all municipal valuation departments would be integrated into the MUC but before the actual integration is carried out.

Faced with the prospect of having to honor both the private contract payments and payments for a duplicate service provided by the MUC, St. Leonard is simply deducting the cost of the contract from its urban community assessments.

Dorval Island, the smallest municipality in the MUC, has not paid any of its quarterly assessments this year, Hanigan said yesterday. The total yearly bill is only \$3,100 and MUC officials have had no official word on why it has not been paid.

Once the three municipalities have received the formal notices that they are in arrears in their tax payments they will have 90 days in which to pay before further legal action is taken.

If, after 90 days, the bills are still outstanding the MUC Executive Committee will notify the Quebec Municipal Commission.

The QMC then petitions a judge of the Superior Court and a hearing is held to determine the evidence. If the judge decides the municipalities are in default on their payments, the QMC can then place them under trusteeship.

Once a municipality has been placed under trusteeship much of its administration is carried out by provincial administrators rather than elected officials.

La CUM menace 3 municipalités de mise en tutelle

Les municipalités de Dorval, Pointe-Claire et Saint-Léonard ont été mises en demeure par les procureurs de la Communauté urbaine de Montréal de régler leurs comptes avec cette dernière, faute de quoi, 90 jours après la mise en demeure, la CUM se verrait forcée de faire rapport à la Commission des Affaires municipales qui elle-même ferait les démarches nécessaires pour mettre ces municipalités sous tutelle.

Les trois municipalités représentent toutefois des cas fort différents.

Pour Dorval, elle n'a pas fait parvenir son dernier versement de quote-part due à la CUM, mais elle n'a pas non plus fait parvenir de note au Conseil exécutif pour expliquer les motifs qui la poussent à ne pas payer. Il ne semble pas, pour l'instant donc, qu'il y ait une divergence entre Dorval et la CUM.

Pour Pointe-Claire et Saint-Léonard il s'agit bien de litiges sérieux.

Pointe-Claire refuse en effet de payer sa quote-part, alléguant qu'elle n'a pas reçu le détail des dépenses de la CUM la concernant et qu'il est du devoir d'une municipalité de connaître les détails des dépenses municipales avant de la payer.

Toutefois, M. Lawrence Hanigan, a dit hier, à CKAC, que les dépenses pour la ville de Pointe-Claire sont inscrites au budget de la CUM de l'année 1972 à la page 44.

Pour la municipalité de Saint-Léonard, le problème est d'un autre ordre.

Le 5 février 1971, le Conseil exécutif de la CUM faisait savoir par note aux autorités municipales de Saint-Léonard qu'un projet d'intégration des services d'évaluation du territoire de la CUM serait débattu lors de la prochaine rencontre de la CUM.

Le 9 février, le conseil de la ville de Saint-Léonard décidait de signer un contrat de cinq ans avec une firme privée d'évaluation, sans se préoccuper du projet d'intégration de ce service au niveau de la CUM.

Le 18 février, la CUM intégrait tous les services d'évaluation de son territoire.

Même si la ville de Saint-Léonard a pu se défaire de son contrat avec les évaluateurs privés, il lui en a tout de même coûté \$102,000, qu'elle entend maintenant soustraire de la facture à payer à la CUM.

SUR 3 VILLES PLANE

Les relations entre la Communauté urbaine de Montréal et trois municipalités récalcitrantes continuent toujours de s'envenimer et, à moins d'un revirement de dernière heure, les villes de Dorval, Saint-Léonard et Pointe-Claire pourraient fort bien faire face à une demande de mise en tutelle.

C'est ce qui ressort d'une entrevue du président du comité exécutif de la CUM, sur les ondes de CKAC.

On sait que ces trois villes ont déjà été mises en demeure de régler leurs comptes avec la Communauté.

"Si cela n'était pas fait, a précisé M. Hannigan, la CUM serait for-

cée de porter l'affaire devant la Commission des Affaires municipales."

Au cours de l'entretien qu'il accordait à Daniel MacGinnis, M. Hannigan a soulevé les points importants du litige.

Il y a tout d'abord Dorval qui n'a pas fait parvenir son versement de quote-part qu'elle

UN DANGER DE TUTELLE

doit à la CUM. Quant à la ville de Pointe-Claire, elle refuse de payer la note sous prétexte qu'elle n'a pas reçu un état de compte détaillé.

Mais, le problème le plus sérieux auquel doivent faire face les autorités de la CUM est sans aucun doute celui de Saint-Léonard.

Cette ville estime en

effet qu'elle doit déduire une somme de \$102,000 sur le montant de sa quote-part, somme qu'elle a dû verser à une firme d'évaluateurs privées.

Or, comme l'a précisé M. Hannigan, hier, au moment de passer ce contrat, la ville de Saint-Léonard savait fort bien que l'évaluation devait être assumée par la CUM.

Suburban revolt

The refusal of three municipalities to pay their assessments to the Montreal Urban Community may prod Quebec into the necessary reforms of metropolitan government. But don't count on it.

The provincial government has not shown so far that it understands the discontent that is felt in virtually all Montreal island suburbs. Its insensitiveness to the situation is puzzling. The explanation could well be something worse than a failure to understand. Perhaps the government does not care about local opinion. Perhaps it is determined to shove the MUC, which came into being as and when it did for the purpose of covering an increase in Montreal's police costs, down the throats of all dissenters.

The MUC offers a grotesque example of taxation without representation and that is what the dissent is all about. It's not just about high and rising property taxes but about the inability of the municipalities to exercise any control over the costs that they must raise taxes to cover.

The budget prepared by the MUC Executive Committee automatically goes into effect whether the member municipalities have approved it or not. But even the MUC Executive Committee has no control over the biggest budget item, police costs.

The Public Security Council, which is

responsible to the Quebec government and not to the ratepayers of Montreal island, decides how much money the police will spend and the MUC has no choice but to raise it. This is an utterly foolish situation, contrary to democratic principles and to common sense.

Because of it, hostility towards the MUC is intense throughout the suburbs. It has come to the surface in Pointe Claire because Mayor Art Seguin and his administration, running hard to catch up with public opinion, decided to dramatize the issue by refusing to pay this quarter's instalment of their MUC assessment.

This bold step, which invites the risk of provincial trusteeship, will probably enhance Mr. Seguin's popularity with his constituents. It will not solve the problem. Only the Quebec government can do that. And the Quebec government had better realize that the victims of the unsolved problem are not the recalcitrant municipal councils, but the thousands of ratepayers who inhabit the Montreal island suburbs. The least it can do is ensure that those who spend their local taxes are responsible to them, directly and unambiguously. This will require extensive changes in the MUC, including the complete subordination of the Public Security Council to the MUC. The sooner these reforms are undertaken, the better.

Le doyen des maires de banlieue ne semble pas décidé à prendre sa deuxième retraite

Il fut conseiller municipal de 1955 à 1961. Il quitta la politique municipale, la tête haute, ne partageant pas les vues de l'administration du temps. Habitué à l'efficacité qu'impose une bonne structure en affaires il s'acclimatait difficilement à la lenteur administrative d'une ville.

En 1964, alors âgé de 60 ans, il se retire des affaires. Il quittait la présidence de Deberger Ltée, compagnie qu'il avait fondée et qu'il devait vendre plus tard à Marc Carrière. L'heure de la retraite avait sonné pour lui. Il pouvait enfin écouler ses jours dans la quiétude et dans le luxe puisqu'il avait accumulé une petite fortune.

Mais cette retraite lui réservait une surprise. Sa nouvelle disponibilité donna naissance à un projet dans l'esprit de plusieurs citoyens qui lui faisaient confiance. On le sollicita pour être candidat à la mairie de sa ville. À 60 ans! C'est alors que Sarto Desnoyers devint maire de Dorval. Il l'est toujours... à 74 ans. Il ne peut toutefois affirmer sans hésiter qu'il sera à nouveau candidat le 5 novembre prochain.

De dire M. Desnoyers: «Un groupe de citoyens souhaite que je sois sur les rangs. Ils m'encouragent beaucoup. Mais il faudra bien, un jour, que je pense à Mme Desnoyers! Ce n'est plus facile non plus d'être maire avec toutes ces lois qu'on nous passe à Québec. Tardif veut tout simplement avoir notre peau! Je n'ai pas encore pris de décision finale; je vais laisser passer encore un peu de temps.»

Si le doyen des maires de la banlieue est candidat au mois de novembre, il est à peu près assuré d'être élu et il le sait. Mais un nouveau mandat le mènerait à sa 78e année! Il est tout-à-fait normal qu'un homme y pense deux fois avant de s'embarquer dans un nouveau défi comme celui-là.

La lune de miel qui dure entre...

En discutant de la chose avec le maire, il nous fit une observation qui ne manqua

pas de retenir notre attention: M. Desnoyers nous apprit qu'à ses débuts à la mairie, la ville de Dorval se composait à 80 pour cent d'anglophones. Comment se fait-il qu'un francophone, de l'âge d'or par surcroît, ait pu franchir le «mur de la langue» au cours des 18 dernières années?

«Les anglophones, répond-il, aiment bien savoir à qui ils confient leurs affaires. J'étais évidemment connu dans le milieu des affaires et ceux qui ne me connaissaient pas ont pris des renseignements sur moi. J'imagine qu'ils furent satisfaits des résultats à la suite du premier mandat et que, depuis, c'est l'histoire qui se répète.»

Mais le maire s'empresse d'ajouter: «Il ne faut pas oublier non plus que la population (18,500 âmes) se compose aujourd'hui de deux groupes à peu près égaux: 58 pour cent d'anglophones et 42 pour cent de francophones, qui vivent en parfaite harmonie.»

Pour promouvoir cette harmonie au sein de la «colonie», le maire Desnoyers a réalisé il y a quelques années un projet qui a fait fureur à Dorval: il a fait construire un centre civique à la frontière presque des quartiers anglophone et francophone. «Je m'en félicite, et ne m'en cache pas, car les résultats démontrent que le conseil municipal a vu juste dans ce projet. Certaines journées, le centre civique est trop petit.»

L'expérience de la CUM

On ne peut évidemment pas parler plus d'une heure avec Sarto Desnoyers sans aborder la question de la Communauté urbaine de Montréal. Dès la création de la CUM en janvier 1970, le maire de Dorval formait tout de suite avec ses collègues de la banlieue la Conférence des maires de la banlieue de Montréal pour faire contre-poids à Montréal. Il en devint d'ailleurs le premier président et il fut même appelé, durant son mandat à la présidence de la Conférence des maires, à occuper la fonction de vice-président du conseil de la CUM, le bras droit du maire Jean Drapeau, le président.



André Beauvais
aux affaires
municipales



M. Sarto Desnoyers, maire de Dorval depuis 1964.

«C'était drôle par bout, j'avais le jure. Ils ont peut-être cru, la troupe de Montréal, que je me tranquilliserais en acceptant un tel titre, mais je leur ai joué un tour, j'ai crié plus fort!

«Je me souviens d'une occasion, à Québec, devant la commission parlementaire des Affaires municipales, alors que j'avais dénoncé une quelconque mesure de la CUM, à mes doubles titres de président de la Conférence des maires et vice-président du conseil de la CUM. J'avais parlé à la suite du maire Drapeau qui, lui, mon président, s'était porté à la défense de la CUM. Inutile de vous dire qu'après la séance, tous les journalistes m'ont assailli, délaissant le maire Drapeau et ses arguments.»

De la CUM, il dira ceci: «La création de la CUM, c'a gâté mon plaisir d'être mai-

re. Depuis 1970, nous sommes en pays conquis, rien de moins. Les maires de banlieue doivent se rapporter à l'état-major de Montréal dans presque tous les dossiers. Que voulez-vous, ce sont tous des anciens fonctionnaires de Montréal qui dirigent les services de la CUM.»

À 74 ans, le maire de Dorval n'a pas encore lancé la serviette. Durant notre conversation, il tiendra des propos qui ne laissent aucunement deviner le goût de battre en retraite. Il dira qu'après 60 ans l'homme a besoin de nouveaux défis pour rester en forme. Et comme il n'y a pas d'âge pour une deuxième retraite, les contribuables de Dorval pourraient bien le retrouver dans la lutte, au mois de novembre.

Dorval voters begged him — so the mayor stayed

By STEPHANIE
WHITTAKER
of The Gazette

Any resident of Dorval can jog indoors during the winter in an aircraft hangar converted by the city into a sports complex unmatched in most Montreal suburbs.

In summer, the residents can play tennis on some of the finest courts in some of the Montreal region's best-kept parks.

And they can get around to all these facilities on some of the best-maintained and best-lighted streets.

So does Dorval have one of the biggest municipal debts and one of the highest tax rates in the region? Far from it.

In fact, at a convention of town planners in Toronto last summer, the West Island community was hailed as "a textbook example" of how a city should be run.

The citizens of Dorval credit all this to one man. He says they're wrong and that the city's employees contribute to the model administration. But some 3,300 of the city's residents went to extraordinary lengths last fall to keep 74-year-old Sarto Desnoyers from quitting as mayor.

"I thought I'd overstayed my welcome," the mayor recalled in an interview with *The Gazette*.

In a door-to-door blitz last October, the Dorval Citizens' Municipal Association solicited signatures of residents who wanted to change Desnoyers' mind.

They did. And subsequently, he was acclaimed in an uncontested election.

But despite his track-record, Desnoyers says, "I'm always saying, the largest room we have here is the room for improvement."

Desnoyers' blue eyes have the sparkle of youth, and his



Gazette, Jean Pierre Rivest

Sarto Desnoyers happy to serve.

laugh is that of a man in his prime. But his face wears the wisdom of a lifetime.

He is reclining in a leather arm-chair in the office where he spends about eight hours a day, which stretch to 15 hours at municipal budget time.

Here, he is surrounded by memories, collected during his 14 years in office. One wall is cluttered with photos of Desnoyers with former governor-general Roland Michener, Queen Elizabeth and Prince Philip, and an assortment of provincial government ministers. But the photo which seems to occupy the most prominent space is the one of his two teenaged daughters taken when they were children. The photo, says Desnoyers, was snapped

at the Kentucky Derby.

Horse-racing is one of the mayor's passions.

And if he isn't discussing horsemanship, he might chat about the latest biography of former Quebec premier Maurice Duplessis, who was one of his close friends.

Or about his other interest: British and European history.

"Sometimes I go back to re-reading my old textbooks, just for fun. I read Latin grammar to refresh my mind," he says.

Being mayor is a full-time job for the 30-year Dorval resident who sold his pharmaceutical manufacturing company, Desbergers Ltd., in 1962.

His yearly salary, which in-

cludes \$3,000 from the MUC, totals about \$12,000.

"To me," he says, "running a municipality is like running any other business."

"Ultimately, you have to live with what you have done so you try not to incur expenses that are too rich for your blood."

Leisure time for the mayor is limited and is spent with his wife and children.

"I'm very much a family man," he says.

Born in 1904 in the Eastern Township village of Kingsey, Desnoyers attended the University of Montreal where he took a Bachelor of Arts and later a doctorate degree in pharmacology.

After working for several years in hormone research, a new field at that time, he founded Desbergers Ltd.

"I still work as a consultant to the company," he says.

Desnoyers was first elected as a city councillor in 1955. He retired in 1961 and was coaxed out of retirement in 1964 when some of his friends urged him to run for mayor. At the time, he was planning a retirement vacation which just had to be postponed.

He's been politically active ever since, not only in his own city but also at the MUC level.

His current concern is to get good public transportation for Dorval from the MUC.

But he expresses concern about the next four years.

"When I decided not to seek re-election this year, it was because I knew that people change over four years."

He is, however, likely to continue being what songwriter Bob Dylan called *Forever Young*, improving the quality of life for the people he just couldn't refuse last fall.

Le maire croyait avoir une bombe dans son automobile!

Le maire de Dorval, M. Sarto Desnoyers, craint pour sa sécurité et pour celle des siens!

Texte:
Serge LABROSSE
Photos:
Jean-Pierre RANCOURT

C'est ce que les policiers de la CUM ont été à même de constater, hier matin, quand ils ont été appelés d'urgence au domicile de Monsieur le maire, en bordure du lac Saint-Louis (aux confins du Saint-Laurent).

En effet, les membres de l'escouade technique, sous les ordres du sergent Marcel Beaulieu, ont été appelés à intervenir à Dorval, aux environs de 10 heures, hier matin, M. Desnoyers craignant qu'un engin explosif n'ait été installé à bord de son automobile.

Selon les renseigne-

ments obtenus par le *Journal* de sources proches de la police, il semble que M. Desnoyers ait entendu des bruits suspects provenant de l'extérieur de sa résidence, «comme une portière d'auto qu'on referme».

M. le maire est alors sorti dans le stationnement adjacent à sa demeure et s'est mis à inspecter scrupuleusement son automobile.

Au bout de quelques instants, il rentra chez lui et téléphona à la police, expliquant que des fils suspects dépassaient sous le tableau de bord. Certain qu'il pouvait s'agir là de fils reliés à une charge de dynamite, M. Desnoyers attendit l'arrivée des spécialistes de la police en désamorçage de bombes.

Mais les hommes du sergent Beaulieu ne trouvèrent sous le tableau de bord rien que le filage électrique normal de l'automobile!

On croit que les craintes de Monsieur le maire ont été engendrées par certains conflits qui ont opposé la ville à divers organismes publics, récemment, dont notamment le service de la voirie.

Les appréhensions de M. Desnoyers étaient cependant exagérées et la dizaine de policiers ayant accouru à son secours n'ont eu qu'à retourner à leur routine après avoir constaté de leurs yeux qu'il n'y avait rien d'alarmant chez le premier citoyen de Dorval.



Sous le regard inquisiteur du maire Sarto Desnoyers, les policiers de l'escouade technique inspectent son véhicule.

'Dorval's mayor won't seek re-election Nov. 7

After 18 years as mayor of Dorval, 78-year-old Sarto Desnoyers said yesterday he won't seek re-election Nov. 7.

But Desnoyers will support incumbent councillor Peter Yeomans, 44, who will run for the mayoralty after being on council eight years.

Desnoyers said his age is the main reason he's stepping down.

"I don't think I'll be able to carry on as mayor for another four years," he said. "I'm getting on. When you get old, you get tired faster."

Peter Santini, 54, a businessman, said he'll contest the mayoralty as an independent.

In other West Island municipalities, several veteran politicians will be challenged.

Ed Charters, a 37-year-old sales representative, is running for the mayor's seat in Beaconsfield against Edwin Briggs, 56, mayor for the last 22 years.

In Ste. Anne de Bellevue, Mayor Marcel Marleau, 61, seeking a second term, faces opposition from two members of the current council.

Denise Cypihot, a councillor since 1978 and Jules Beaudoin, 61, a nine-year member of council, will challenge him.

Pincourt Mayor Romuald Senchal won't seek re-election.

Vying for the mayor's seat are Michael Kandyba, 40, and Lorne



SARTO DESNOYERS
'Getting tired' at 78

Brown, 48, a councillor since last year, who plans to head a team of independent candidates.

A similar race is shaping up in Dollard des Ormeaux, where Jean Cournoyer will not seek a second term as mayor.

In the running is councillor Gerry Weiner who will head a group of independent candidates made up of incumbents and new faces.

In Pointe Claire, councillors Malcolm Knox and Oliver Nicholson are vying for the mayoralty being vacated by David Beck.

À Dorval, trois successeurs à Desnoyers

■ Après 22 ans de vie politique à Dorval, le maire Sarto Desnoyers, vice-président de la Communauté urbaine de Montréal, a décidé de ne pas solliciter un renouvellement de mandat. Invaincu tout au long de sa carrière, M. Desnoyers aurait été assuré d'une nouvelle victoire s'il avait décidé, cette fois encore, d'être candidat. Mais déjà, il y a quatre ans, il avait clairement laissé entendre que ce mandat serait son dernier. Cette année, malgré les pressions et les demandes qui lui ont été faites, il a décidé de laisser la place aux autres.

FLORIAN BERNARD

Ils sont trois à solliciter la faveur de l'électorat, soit MM. Roger Blais, Peter Yoemans et Pierre Santini. Les deux premiers sont déjà membres du conseil et ont fait équipe avec le maire sortant, Sarto Desnoyers, dont ils revendiquent chacun l'appui.

Le candidat Roger Blais est un cinéaste qui, après une carrière de 25 ans à l'Office national du film du Canada vient de prendre sa retraite. Il a l'intention de se consacrer à temps plein à la mairie s'il est élu. Citoyen de Dorval depuis une trentaine d'années, cet ancien officier de l'armée canadienne est également actif au niveau scolaire. Il a été commissaire durant une douzaine d'années à Baldwin-Cartier. Il a récemment fait beaucoup parler de lui pour avoir pris la direction du comité de sauvegarde de l'hôpital Sainte-Jeanne D'Arc de Montréal.



Sarto Desnoyers

Le deuxième candidat à la mairie de Dorval est aussi un membre actuel du conseil, Peter Yoemans, un ancien du collège militaire de Saint-Jean. M. Yoemans est un cadre supérieur de Bell Canada au niveau de la recherche et du développement. Citoyen de Dorval depuis 14 ans, il estime bien connaître l'administration de la ville. Il a occupé le poste de président de l'Association municipale des citoyens de Dorval, un organisme très lié au conseil municipal et qui, par tradition, accrédite les



Peter B. Yoemans

candidats aux différents postes de l'administration municipale.

Le troisième candidat à la mairie est un commerçant de Dorval, Pierre Santini, qui en est à sa première expérience en politique municipale. Il a décidé de briguer les suffrages parce qu'il dispose de temps libre et qu'il a l'intention,



Roger Blais

dit-il, d'apporter du sang neuf dans l'administration.

Pour sa part le maire sortant, Sarto Desnoyers, a décidé d'appuyer une seule candidature, celle de Peter Yoemans. Il a fait circuler une lettre à tous les citoyens, les invitant à placer leur confiance en M. Yoemans.

Yeomans and slate win all Dorval seats

By JENNIFER TOWELL
of The Gazette

About 175 Dorval residents turned out at the city's community centre last night to welcome Peter Yeomans as their new mayor.

Yeomans and the entire slate of candidates selected and supported by the Dorval Citizens Municipal Association (DCMA) won seats.

Among those offering their congratulations was outgoing mayor Sarto Desnoyers, who threw his support behind the DCMA slate.

"The worries that I had leaving the office are tonight completely dissipated," he said.

"I'm so happy that I can say the citizens have elected a wonderful group of people," said Desnoyers 78, mayor for 18 years.

Yeomans 44, a director of development at Bell Canada said the support of Desnoyers and the DCMA were an important factor in his victory.

"The citizens are saying they want more of the same. They want a smooth transition and they want to be assured of an efficient and attentive administration that is responsive and ready to listen," said Yeomans, a councillor for the past four years.

He said the new council goals are "maintaining a good, healthy financial structure, keeping a cost and service equation in balance and hopefully trying to get more for less."

Yeomans defeated Roger Blais a councillor and Pierre Santini for the mayoralty.

Elected with Yeomans were Edgar Rouleau, a marketing manager,



PETER YEOMANS
important support

Emile Lacoste, an accounting manager with CP Rail, Jules Daigle, an incumbent, Robert Bourbeau, an estimator, Ian Heron, a teacher, and Frank Richmond a service station owner who was elected for a third term.

But some residents were unhappy because their names were left off the voting list.

Jean Dandurand, a 20-year resident of Dorval, was told he could not vote — apparently because of a computer error.

Returning officer Marcel Guerin said the voters were apparently left off the lists because of data processing errors by the Societe d'Informatique RDG of Laval, which derived the electoral lists from municipal census lists prepared in July.

The company could not be reached for comment.

1E - F1-02090

«Red Light» à Dorval

DERNIÈRE JOURNÉE POUR CONTESTER

Les citoyens de Dorval qui sont contre le projet de «red light zone» de leurs élus ont jusqu'à 17 heures aujourd'hui pour signifier leur refus.

Pour ce faire, ils doivent se rendre à l'hôtel de ville et signer un registre prévu à cet effet.

Si 500 citoyens apposent leur signature, le projet de règlement ne pourra entrer en vigueur.

Le projet des six membres du Conseil municipal et du maire Peter Yeomans relègue dans le parc industriel de Dorval les clubs de danseuses nues, les studios de bronzage, les salons de massage, les boutiques érotiques et les cliniques d'avortement.

Lorsque le premier projet de règlement avait été adopté l'automne dernier par le Conseil de cette ville du West Island, il liait directement les cliniques d'avortement aux autres types de commerces.

Cette association de l'exploitation du sexe aux cliniques d'avortement a engendré la fureur des féministes.

Des mouvements de contestations se sont orchestrés. Les élus ont tenu de leur côté deux consultations publiques à l'hôtel de ville.

Devant le tollé de protestations, les élus ont modifié leur projet de règlement.

Le nouveau projet relègue les cliniques d'avortement dans un coin du parc industriel et, dans un autre secteur du parc, à moins d'un mille de là, les autres types d'établissement.

Le maire Yeomans a toujours prétendu que le Conseil avait motivé sa démarche dans l'espoir de préserver la qualité de vie de ses citoyens.

Les groupes opposés au projet ont allégué de leur côté que les cliniques d'avortement sont des établissements de santé.

D'autres féministes se sont étonnées de voir que des élus municipaux s'avancent sur une voie aussi délicate alors que les politiciens fédéraux et provinciaux hésitent à prendre position pour ou contre les cliniques.